Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 9

Rubrik: Service des pesées des ruches ; Variétés

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Service des pesées des ruches

Du 11 juillet au 10 août 1962

Alt.	*Station*	*Augmentation*	*Diminution*	*Observations*
500	Bex		3 050	Trompé en bien pour la récolte 1962 malgré ces pesées misérables. La ruche sur balance a été une des plus mauvaises cette année. Récolte moyenne 5 kg par ruche.
620	Echallens	4 100		Vu le temps sec persistant, augmentation de 400 à 500 gr. par jour seulement.
480	Payerne I		1 150	Il ne reste qu'à songer à 1963. Les ruches placées en montagne ont eu un rendement intéressant, car en plaine on peut estimer la moyenne à environ 5 kg.
480	Payerne II		750	Enlevé les hausses le 3 août et préparé pour l'hivernage. La ruche sur la balance a été une des meilleures cette année.
1150	Les Caudreys s/Le Sépey			Quelques petits apports, mais malgré les jours de pluie, aucune augmentation de la ruche sur bascule.
650	Vuarrengel	3 550		Ces apports ont permis la reprise de la ponte et avec le nourrissement qui va suivre, nous espérons avoir de belles colonies au printemps.
595	Ecublens/Glâne	2 250		1962 va se terminer comme elle a commencé. Une année de misère de plus au tableau.
822	Cernier	12 000		Du 24 juillet au 28 juillet, augmentation journalière moyenne de 2 kg.
500	Gorgier I	3 000		Sécheresse accentuée par vent d'ouest dominant. La bise d'est, qui est la plus grande dispensatrice de miellée dans notre région, fait constamment défaut, sauf de rares exceptions.
820	Gorgier II	15 400		
450	Courtedoux	6 100		Légers apports le matin et le soir. Les populations diminuent déjà fortement.
970	Le Locle	3 500		La manne peu abondante est tout de même la bienvenue. Trop sec.

Heureusement pour quelques amis apiculteurs, les résultats de ce dernier mois se sont légèrement améliorés, ce qui leur permettra, je l'espère, d'oublier un peu les déceptions antérieures et leur servira de stimulant pour l'année à venir.

Le service des pesées de l'exercice 1962 prend ainsi fin pour reprendre dès le mois de mars 1963.

Les observations et les communications me sont parvenues cette année avec une régularité remarquable. Je tiens à en féliciter ici tous mes collaborateurs, tout en les priant de veiller à un entretien parfait de leur balance.

V. Bohnet

QUESTIONS ET RÉPONSES

Variétés

Aide à l'apiculture

D'un extrait du rapport annuel de l'Union suisse des paysans pour l'année 1961, nous extrayons les lignes suivantes :

L'apiculture enregistra à nouveau des rendements inférieurs à la moyenne ; le rendement moyen des colonies se situa sensiblement au-dessous de la moyenne des dix dernières années. En 1961, une partie des mesures promises pour encourager et maintenir l'apiculture purent enfin être appliquées.

Les apiculteurs romands seront certainement surpris d'apprendre que si l'aide promise par la Confédération a été accordée en 1961, elle le fut de façon très parcimonieuse en Romandie. Nos collègues de Suisse alémanique en furent les grands bénéficiaires mais, une fois encore, si nous voulons obtenir quelque chose il faut le demander. Par le canal des fédérations, les apiculteurs romands seront les bénéficiaires des subsides mis à la disposition par la Confédération ; il importe donc aux responsables des fédérations de reconsidérer soigneusement toute la question.

D'une autre communication du secrétariat des paysans suisses relative aux salaires payés dans l'agriculture au début de juin 1962, nous relevons quelques passages susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

En ajoutant au salaire en espèces des employés célibataires la nourriture calculée à Fr. 6.20 par jour, soit Fr. 168.— par mois, le logement et diverses prestations en nature (nettoyage, raccommodage des vêtements et du linge, etc) évalués à Fr. 45.— par mois, *le revenu total mensuel* des employés agricoles masculins célibataires (sans tenir compte des prestations sociales supportées par l'employeur) se monte actuellement à Fr. 600.— pour les vachers et à Fr. 536.— pour les autres employés de la ferme. *(Réd.)*

Nous saluons avec plaisir l'amélioration des conditions de travail dans l'agriculture, amélioration qui devrait nous semble-t-il parer dans une certaine mesure à la pénurie de main-d'œuvre se manifestant plus spécialement dans la paysannerie suisse. Il faut croire qu'ailleurs, les conditions de travail sont encore mieux adaptées à la conjoncture actuelle.

A Lausanne, le 43e Comptoir Suisse

Rendez-vous général d'organisations multiples

La Foire de Lausanne sera, en septembre, le rendez-vous traditionnel, non seulement des producteurs et des consommateurs, mais encore de multiples organisations. Car, en marge de sa fonction de grand marché d'automne, ouvert au commerce, à l'agriculture — valeur fondamentale, branche associée au commerce extérieur et à nos exportations, — à l'industrie — aux produits spécialisés, — à l'artisanat — étroitement incorporé sur le marché national à l'industrie, — le Comptoir Suisse groupera dès le 8 septembre une succession de réunions dont il est intéressant de souligner quelques détails.

Les Journées spéciales

La *Journée d'ouverture et de l'information*, du samedi 8 septembre, en présence de la presse suisse et étrangère, de la radio, de la télévision, du cinéma, sera ouverte par une allocution de bienvenue de M. Emmanuel Faillettaz, administrateur délégué de la Foire, et un discours de M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne. Prendront également la parole, au nom de leur 450 confrères, MM. Walter Hänggi, président de l'Association de la presse suisse, et René Mossu, président de l'Association de la presse étrangère en Suisse. Ces invités de la foire visiteront, en particulier, le nouveau salon de l'horlogerie, les expositions « Visage du Nord vaudois » et « Du troc à la monnaie », ainsi que le Pavillon de l'exploration de l'espace (NASA). Ils assisteront à des démonstrations du fonctionnement des véhicules spatiaux, offertes au Théâtre de Beaulieu. Ils seront également reçus au Pavillon officiel de la Yougoslavie, hôte d'honneur de 1962.

L'inauguration officielle du Pavillon d'honneur de la Yougoslavie, du lundi 10 septembre, sera présidée par LLEE. M. Avdo Humo, délégué du Conseil exécutif fédéral de la République yougoslave, venu de Belgrade, et de M. Sloven Smodlaka, ambassadeur de Yougoslavie en Suisse. Le soir, ces hôtes étrangers seront reçus par le Conseil d'Etat vaudois, la Ville de Lausanne et le Comptoir suisse.

La *Journée officielle* du jeudi 13 septembre permettra au Comptoir suisse de recevoir le Président de la Confédération, M. Paul Chaudet, entouré des représentants des autorités civiles, ecclésiastiques et militaires, et de 500 invités. Des discours seront prononcés par M. Rodolphe Stadler, président de la Foire de Lausanne, M. Pierre Oguey, président du Gouvernement vaudois, et M. Paul Chaudet, président de la Confédération.

A l'occasion de la *Journée du Jeûne fédéral*, du dimanche 16 septembre, le culte dans les jardins de Beaulieu sera célébré par le pasteur Alain Burnand, aumônier cantonal. Cette même journée sera caractérisée par le 27e rallye suisse de cyclotourisme, et la magnifique exposition du chien de race.

Pour la première fois, ce sera le mardi 18 septembre, la *grande journée spatiale* justifiée par le pavillon officiel de la NASA, et les démonstrations publiques du fonctionnement des véhicules spatiaux. Sous la présidence d'honneur de S.E. Robert McKinney, ambassadeur des USA en Suisse, cette journée comportera deux symposiums, l'un économico-scientifique, l'autre médical, en présence de multiples personnalités suisses et étrangères. Y prendront la parole, notamment, le ministre Gérard Bauer, le prof. Marcel Golay, de Genève, président de la Commision suisse des recherches spatiales, le prof. Auger, directeur de l'ESRO (Paris), le prof. Delorme, président de l'EUROSPACE (Paris), etc.

Mais il convient de citer encore la *Journée du cheval* (19 sept.) avec le magnifique défilé des sujets primés, la *Journée des exposants* (21 sept.) dont la soirée comprendra au Théâtre de Beaulieu un spectacle de variétés, la *Journée de clôture* (23 sept.) et sa cérémonie traditionnelle.

Les manifestations

A ce vaste programme s'ajoutent les vernissages de l'exposition « Visage du Nord vaudois », du pavillon de la NASA, de l'exposition « Du troc à la monnaie », la célébration des quatre marchés-concours traditionnels, les manifestations sportives, les démonstrations quotidiennes de la NASA sur le fonctionnement des véhicules spatiaux. En bref, un rendez-vous général d'une ampleur étonnante !

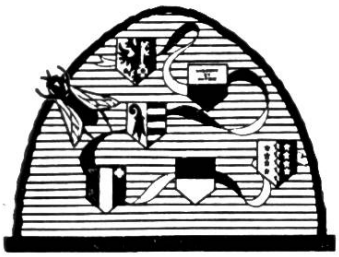

LA VIE DE NOS SECTIONS

Communiqué

Caisse cantonale d'assurance mutuelle obligatoire contre les maladies des abeilles, Neuchâtel

Les inspecteurs de ruchers qui ne m'ont pas encore fait parvenir leur décompte des primes d'assurance pour 1962 sont instamment priés de bien vouloir me l'adresser **sans retard.**

Je remercie les inspecteurs qui se sont acquittés de leur mandat dans le délai fixé (31 juillet au plus tard).

Le caissier
Willy Keiser, Carrels 19, Peseux

Comptes rendus

Société d'apiculture de l'Orbe

Cette année, notre course d'été avait pour but le rucher de notre collègue Paroz à Saint-Légier sur Vevey. Le nombre des participants inscrits n'ayant pas été suffisant pour qu'on frétât un car, c'est en autos particulières que se déroule le voyage. Le dimanche 22 juillet, rendez-vous à Orbe pour 7 heures. La caravane qui compte dans ses rangs le président de section de la Vallée de Joux et sa jeune famille, met aussitôt le cap sur Vevey. A bonne allure, elle roule dans la campagne vaudoise, roussie par une sécheresse catastro-